

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



LIBRARY
COLLECTION
Distr.
GENERALE

S/13525
4 septembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
ADJOINT DE LA BOLIVIE AU CONSEIL DE SECURITE

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire savoir qu'il a reçu du Ministre des relations extérieures de la Bolivie un télégramme daté du 31 août 1979, déclarant que M. Julio Zavala a été désigné comme représentant adjoint de la Bolivie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ce télégramme constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
